Image not found or type unknown

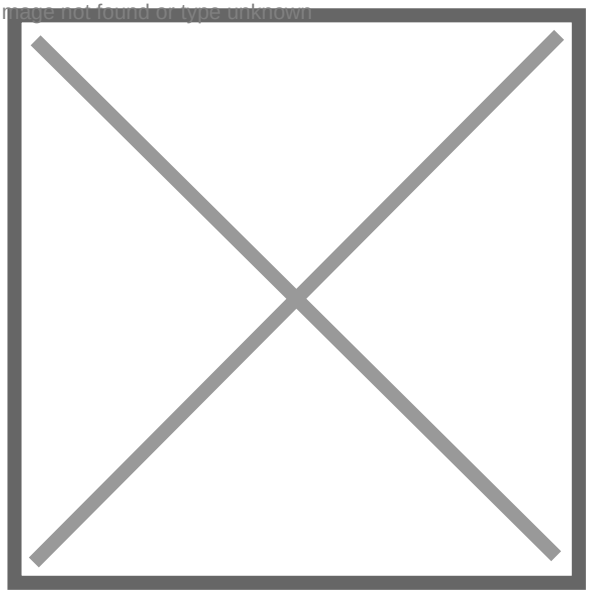

# Probleme temps de pause décomptés et salaire

Par **PSyLoPaTe**, le **13/10/2009** à **18:50**

Bonjour,

j'espere que vous pourrez m'aider pour 2 probléme

Je travail en temps que livreur pour TOUPARGEL (surgelés à domicile) (convention: Commerce de gros NAF 4711a), nous travaillons avec des horaires variables et nous devons dans notre journee prendre une pause obligatoire de 1h30 . Cependant nous ne pouvons la prendre qu'a la fin de notre journee (impossible en pleine livraison) et surtout ces 1h30 nous sont decomptés de notre temps de travail quand nous rentrons au depot

1ere Question : Ont-ils le droit de nous retirer ces 1h30 de pause etant donné que nous somme sur le secteur de livraison a ce moment et non "hors entreprise" ?

2eme Question : (question bête) Peut-on ne pas prendre cette pause meme si elle est obligatoire ?

Autre sujet, Je viens de voir que la grille des salaire de cette convention (4711a) le minimum pour un echelon 2 niveau 2 etait de 1357,09€ mensuel pour 151,67 heures, cependant en regardant mon bulletin de paie je m'apercoit que je touche en salaire fixe 1325,00 pour 151,67 heures

1ere Question : Le salaire minimum de la grille de convention est-il Brut ou Net ?

2eme Question : Est-ce que les primes entrent en compte dans ce cas ?

En esperant avoir ete assez clair
Merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés